

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

**Arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination des représentants du personnel  
au comité social d'administration centrale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères**

NOR : EAEA2300884A

**La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 ;

Vu la correspondance de la CFTC Affaires Etrangères du 3 janvier 2023,

**Arrête**

**Article 1**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration centrale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères :

**Au titre du syndicat CFDT-MAE**

Titulaires :

- Mme BARBIER Carole
- M. CORBEAU Rémy
- Mme WAGUE Fatoumata

Suppléants :

- Mme BINIO Sylvie
- M. MOURIEZ Emmanuel
- M. BARBIER Julien

**Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / Solidaires Affaires Etrangères**

Titulaires :

- Mme LE MOAN Sabine
- Mme BOUJOT Annick
- Mme PITET Anne

Suppléants :

- M. MAESTRONI Alain
- M. ARNOULT Christophe
- Mme PIERRES Florence

**Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères**

Titulaires :

- Mme PRATS Annabelle
- M. GRAND Alexis-Gilles

Suppléants :

- M. BARAT Frédéric
- Mme BATY Geneviève

**Au titre du syndicat ASAM-UNSA**

**Titulaires :**

- M. EMMANUELLI Laurent
- M. DAOUSSI Mohamed El Hedi

**Suppléants :**

- Mme SANTAMARIA Nathalie
- M. BORG-OLIVIER Ludovic

**Au titre du syndicat APMAE****Titulaires :**

- Mme PLACE BERNARDIN Cécile

**Suppléants :**

- M. NGUYEN Phi-Ho

**Article 2**

L'arrêté du 23 décembre 2022 portant nomination de représentants du personnel au comité social d'administration centrale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères est abrogé.

**Article 3**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 6 janvier 2023

Pour la ministre de l'Europe et des affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique des ressources humaines  
A. MOROIS